



**ACADÉMIE
DE NICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'Éducation nationale
des Alpes-Maritimes

Circonscription ASH

Bureau 307
Affaire suivie par :
Ibtissem AGUEL
Inspectrice
Laurent RONCHAIL
Inspecteur
Tél : 04 93 72 63 41
Mél : ien-06.ash@ac-nice.fr

53, avenue Cap de Croix
06181 Nice Cedex 2

Nice, le 25 avril 2025

Les Inspecteurs de l'Éducation Nationale
Circonscription de Nice Ecole Inclusive

à

Mesdames et Messieurs les Enseignants,

s/c de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de
circonscription,
Mesdames et Messieurs les Directeurs,

Objet : Recrutement des tuteurs enseignants spécialisés de l'Ecole Inclusive, dans le cadre du CAPPEI pour l'année 2025-2026

Dans le cadre de la formation au certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive, un tuteur enseignant spécialisé de l'Ecole Inclusive accompagne chaque enseignant bénéficiant de la formation de 300 heures, comme le précise le paragraphe I. 3.3 de la circulaire relative à la formation professionnelle spécialisée et au certificat d'aptitude professionnel aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI) NOR : [MENE2101543C du 12-2-2021](#)

Le tuteur enseignant spécialisé de l'Ecole Inclusive est une personne ressource dans le domaine de l'éducation inclusive, titulaire du CAPPEI. C'est un enseignant volontaire pour cette mission, dont l'expérience est reconnue par les inspecteurs. Il exerce des missions dans l'éducation inclusive comparables à celle que le stagiaire aura à assurer sur son poste support de formation. Le tuteur CAPPEI est désigné par Messieurs les Recteurs en concertation avec les IA-DASEN des départements concernés et les centres de formation mobilisés. Il pourra accompagner jusqu'à 2 stagiaires. Ses interventions sont en cohérence avec la formation INSPE et l'accompagnement de l'équipe Ecole Inclusive.

La rétribution de la mission est conditionnée à l'envoi d'un rapport d'activités en fin de période 4, qui fera état, de manière quantitative et qualitative, des services effectués et des actions menées.

Ses missions sont décrites dans la fiche-repère ci-jointe. Il devra :

- Témoigner : d'une connaissance fine des attendus de la certification CAPPEI
- S'engager : à assister de manière assidue aux temps de formation à destination des tuteurs
- Rendre compte : des actions menées dans le rapport d'activités évoquée ci-dessus
- Faciliter : la prise de fonction à la rentrée, l'accès aux ressources et aux outils, la relation avec les personnes ressources
- Partager : sa pratique, son contexte, sa mise en œuvre et ses relations partenariales.

Il accompagne le stagiaire dès la formation de préparation avant les congés scolaires d'été jusqu'à la présentation des épreuves du CAPPEI, selon le calendrier et les modalités suivantes, en attente de confirmation du calendrier académique 2025/2026 :

- Juin 2025 : Rencontre tuteurs/stagiaires pour construire les bases de l'accompagnement par les pairs. Définition des modalités de collaboration tuteur/stagiaire. Organisation de la formation CAPPEI et de l'examen du CAPPEI. Missions du tuteur de terrain. Echanges tuteur/stagiaire.
- Trois journées d'accueil du ou des stagiaire(s) sur le lieu d'exercice du tuteur pour des observations de séquences pédagogiques et d'échanges (octobre / décembre / mars). Les dates précises vous seront communiquées ultérieurement.
- Trois fois trois heures de formation, en lien avec les missions de tuteur :
 - Novembre 2025
 - Janvier 2026
 - Mars 2026

Pour l'année scolaire 2025-2026, des tuteurs enseignants spécialisés de l'Ecole Inclusive exerçant dans les contextes d'exercice suivants devront être recrutés, en lien avec les supports de poste des futurs stagiaires :

4 tuteurs pour : RASED à DOMINANTE RELATIONNELLE

3 tuteurs pour : RASED à DOMINANTE PEDAGOGIQUE

12 tuteurs pour : COORDONNER UNE ULIS (6 ULIS école, 6 ULIS Collège)

1 tuteur pour : ENSEIGNER EN UNITE D'ENSEIGNEMENT

2 tuteurs pour : ENSEIGNER EN SEGPA

Je vous remercie d'adresser votre demande motivée avec la fiche de candidature visée par l'IEN de circonscription, avant le **vendredi 23 mai 2025 à 17h** : ien-06.ash@ac-nice.fr


Laurent Le Mercier



**ACADÉMIE
DE NICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'Éducation nationale
des Alpes-Maritimes